

D'cllic

Le Journal des jeunes créateurs d'entreprise

ARD AUVERGNE
Agence Régionale de Développement

DRIRE
AUVERGNE



Edito

Créer pour s'épanouir

n° 4

Industrie
*Speedomax crée
des karts électriques*

Page 2

Reportage :
Anagalis
*Le sport pour moteur,
le bien-être pour carburant*

Page 4

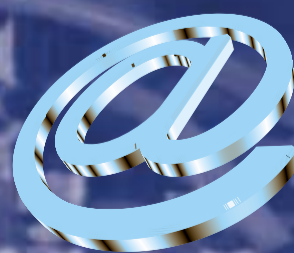
Acticom
*Une junior entreprise
qui se bouge*

Page 6

Toutes les
aides
à la création
industrielle

Page 3

Mon projet
en ligne sur
apce.com



Page 5

Lecteurs de
D'cllic, qui
êtes-vous ?

Page 8

Une fois n'est pas coutume, D'cllic a décidé de vous parler de la création d'entreprises dans l'industrie. Même si l'Auvergne est une région de tradition industrielle encore dynamique dans ce domaine, les services ont, depuis plusieurs années, pris le pas sur l'industrie. Y compris dans la création d'entreprise puisque l'industrie représentait un peu plus de 150 créations en 2001 contre plus de 850 pour les services*. Pourtant, l'entreprise industrielle est un moteur indispensable à notre économie. Alors, pourquoi ne pas se lancer, comme l'a fait le créateur de Speedomax Productions (notre reportage page 2) qui a su allier sa passion et son métier en produisant des karts électriques ? Il y a certainement encore une multitude de produits qui restent à inventer. Et même si la création d'une entreprise industrielle nécessite souvent des compétences techniques et un investissement plus important que pour une entreprise de services, elle reste un véritable défi pour un jeune créateur avec, au bout, le plaisir de créer également son propre produit.

Quel qu'en soit le domaine, la création d'entreprises est un formidable moyen d'épanouissement personnel et ce ne sont pas les créateurs d'Anagalis (voir page 4) qui ont fait du sport l'activité de leur entreprise ou encore les jeunes BTS d'Acticom, la junior entreprise du lycée Sidoine Apollinaire qui nous contrediront.

A ce propos, ce sont eux qui ont mené la grande enquête de lectorat pour D'cllic (résultats page 8). Ils vous ont peut-être interrogé, ils nous ont permis de connaître plus précisément vos attentes de lecteurs et nous allons, dès le prochain numéro, tenter de vous satisfaire encore plus. Merci de votre fidélité et bonne lecture !



M.R.C.E.

Speedomax Productions

L'aventure du kart électrique

Speedomax Karting à Clermont-Ferrand tout le monde connaît, ou presque. Mais Speedomax Productions ?

Qui sait que Sylvain Allègre, le créateur, a décidé de fabriquer ses propres karts électriques parce qu'il n'en trouvait pas d'assez performants sur le marché ? Ingénieur et passionné de sports mécaniques, il ouvre une brèche dans le monde du kart et bouscule quelques idées reçues. Pas de tout repos comme décision mais un bel exemple de création d'entreprise industrielle.

Quand on fait du kart, on pollue. Et oui, à commencer par le bruit et les vapeurs d'essence, sans compter le risque lié au stockage du carburant. C'est pourquoi, Sylvain Allègre a tout de suite fait le choix du kart électrique pour ouvrir son karting "indoor" (karting couvert) en 1997 à l'âge de 27 ans et avec l'aide de son épouse.

En effet, le kart électrique permet d'éviter toutes ces nuisances, donc de ne pas avoir à sur-investir pour équiper le bâtiment en dépollution permanente et surtout de pouvoir s'implanter en ville avec des horaires d'ouverture assez vastes sans gêner ses voisins.

Côté performances, le kart électrique n'a rien à envier à son homologue à essence, vitesse et accélération permettant à tous, quel que soit le niveau du conducteur, de trouver les sensations recherchées.

Du prototype à la commercialisation

Les karts électriques de première génération (en fait, simplement modifiés avec un moteur électrique) se révèlent très vite peu adaptés à la location intensive. Profitant de sa formation d'ingénieur mécanique et de son expérience de production chez un grand de la distribution, Sylvain Allègre décide donc de développer son propre kart. Pour l'anecdote, il avait déjà développé un solex de compétition pendant ses études... Fin 1998, un premier prototype est mis en piste et un second présenté à la SATCAR * en juin 99. Une première étape est franchie avec la validation du projet par E.D.F., Novelect (voir encadré) et la SIDE Michelin. C'est à cette époque que Denis Eymard rejoint l'équipe et prend en charge le développement commercial. Un autre coup de pouce leur est alors donné par l'émission Turbo de M6 qui vient tester le kart et l'approuve. Il est ensuite présenté au salon «Paris Motor Show» au Bourget en 2000 et le succès est tel que la décision d'industrialiser et de commercialiser est prise.

L'été 2000, 12 karts sont fabriqués en série et le premier karting indoor avec des karts Speedomax ouvre à Cosne-sur-Loire en mars 2001. En juin de la même année, la version outdoor est lancée au salon de la mobilité électrique à Paris et une version "Ice" (kart sur glace) a été présentée lors du Trophée Andros. Parallèlement, les projets ne manquent pas pour promouvoir les karts Speedomax à l'image du challenge de karting organisé en décembre 2001 dans les arènes de Nîmes où plus de 250 pilotes reconnus ont pu en valider les performances.

Du projet à la création

La création d'une entreprise industrielle nécessite de mener, en parallèle au développement technique du produit, toutes les démarches de création, d'installation, de développement commercial et de gestion de l'entreprise.

Quand on l'interroge sur ces difficultés, Denis Eymard préfère d'abord parler du soutien et des aides dont a bénéficié Speedomax Productions. Tout d'abord lauréat du concours «Réussissez votre création en Auvergne» en octobre 2000, il reconnaît volontiers l'impact de cette aide en termes de reconnaissance et de validation du projet par un jury d'experts. Cette caution morale (et financière) permet d'ouvrir d'autres portes institutionnelles ou bancaires.

Il insiste également sur le soutien apporté par Novelect et la SIDE Michelin autant en termes de conseils, de recherche et développement, de réseau que d'aide financière.

Speedomax a également bénéficié d'autres aides comme celles de l'ANVAR, ou encore l'aide régionale aux fonds propres et l'aide régionale à l'innovation technologique du Conseil Régional. Pour lui, la difficulté du créateur est d'identifier tous les interlocuteurs et toutes les aides dont les critères correspondent à l'entreprise !

Plus difficile que pour la création d'une entreprise de services ? pas forcément, mais dans tous les cas, un projet industriel nécessite une vraie compétence technique, un apport financier conséquent et surtout la présence d'une équipe de direction réunissant les compétences clés d'une entreprise.



Au travail dans l'atelier

Le capital risque ? oui, mais pas dans l'immédiat, nous l'utiliserons plutôt pour notre développement à l'export. «Il est vrai également que l'activité karting a été un banc d'essai grandeur nature, un outil de vente qui prouvait que le concept fonctionne et surtout un lieu d'accueil pour la fabrication» reconnaît-il. Une aide non négligeable car l'industrie a besoin de place. D'ailleurs la préoccupation actuelle est le prochain déménagement dans un nouveau lieu qui permettra d'accueillir les deux activités de karting et de production. Il n'a pas été facile pour Sylvain Allègre et son équipe de trouver la surface adéquate et surtout les financements. Faute de soutien des banques, ils n'auront pas accès à certaines aides... Passionnante cette aventure, mais pleine de sacrifices !

Mélangez le tout... et faites fructifier !

Aujourd'hui, Speedomax Productions fabrique une douzaine de karts par mois et prévoit un chiffre d'affaires de 500 000 € fin 2002. L'équipe fourmille de projets et a présenté en début d'année un prototype de 2 roues électrique. Elle développe également un support pédagogique pour les lycées technologiques qui, pour certains, utilisent déjà les karts comme sujet d'étude en BTS électronique. Enfin, le kart sur glace pointe son nez ; équipé de pneus clous il pourra être utilisé par les patinoires pour des animations différentes.

Pour quand le kart de compét' en série ?



Contact :
Denis Eymard
Tél : 04 73 16 12 10

NOVELECT - un réseau au service des PMI

Le réseau de transfert technologique Novelect, créé à l'initiative du Ministère de la Recherche et d'Electricité de France, a pour objectif d'aider les PMI à innover dans le domaine des applications de l'électricité.

Novelect travaille en région et en étroite partenariat avec les organismes publics ou privés chargés de l'innovation. La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche), l'ADEME (Environnement et Maîtrise de l'Energie), les Laboratoires de Recherche des Universités et du CNRS, les Ecoles d'Ingénieurs, les Centres Techniques et Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie et les Chambres de Commerce et d'Industrie sont ses principaux partenaires.

Novelect dispose également du soutien logistique d'Electricité de France tant au plan local que national.

Parfaitement informés de l'évolution des techniques électriques de pointe, Novelect, une fois identifiés le problème et sa solution technologique, apporte - ou fait apporter - une assistance à l'entreprise pendant les différentes phases de l'étude jusqu'à la réalisation, et suit la mise en œuvre de l'opération décidée.

Les prestations assurées concernent généralement la recherche d'informations (consultation de banques de données...), la mise en relation avec les Laboratoires ou les Organismes de Recherche les plus appropriés à la nature du problème, la définition de la stratégie et de l'étude de marché et le montage d'un plan de financement (recherche des aides publiques, mise en relation avec les Organismes de financement de l'innovation (ANVAR, Sociétés de Capital-Risque, EDF Capital - Investissement).

Enfin, le réseau Novelect fait partie des Réseaux de Diffusion Technologique en région.

Contact : Jean LOUBAT - Novelect Auvergne Tel : 04 73 93 50 79 - Mail : jean.loubat@edf.fr



Speedomax Productions, l'équipe qui gagne !

Le savoir-faire technique, facteur de succès



Spécialisée dans l'électricité et l'éclairage, la société ECLAIR est installée à l'hôtel d'entreprises du Brézet depuis sa création début 2002. Jean-Luc Fruchart et Jean-Pierre Jouve, ses créateurs, se sont lancés dans l'aventure après mûre réflexion et une phase de préparation importante. L'entreprise est réfléchie, les savoir-faire précis, le marché identifié. Certainement une des clés pour réussir.

Quand ils décident de s'associer, Jean-Luc Fruchart et Jean-Pierre Jouve se connaissent déjà pour avoir travaillé ensemble dans la même entreprise. " Non seulement, il est important que les associés aient des compétences complémentaires mais il faut également avoir une connaissance très forte du métier " affirme Jean-Pierre Jouve. C'est d'ailleurs grâce à cette connaissance technique qu'ils ont pu identifier précisément leur premier client. Avec l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, leur première démarche a été de prendre contact avec EDF qui externalise de plus en plus certaines compétences. Après un premier audit et plusieurs chantiers test, Eclair est aujourd'hui référencée parmi les prestataires d'EDF avec la certitude d'être consultée sur les marchés de l'agglomération clermontoise. De quoi voir l'avenir avec plus de sérénité. «Il est évident que c'est un plus indéniable pour nous mais cela n'exclut pas la nécessité d'être un bon professionnel, de recruter du personnel qualifié, d'avoir un bon réseau relationnel et d'avoir vraiment envie. Il nous reste encore beaucoup à faire pour atteindre nos objectifs et cela prend du temps» conclut Jean-Pierre Jouve. Tout est dit, non ?



J.-P. Jouve et J.-L. Fruchard, les deux associés créateurs d'ECLAIR

INFO PRATIQUE

Les principales aides aux activités de production

Contrairement à une idée largement répandue, toutes les créations d'entreprises ne bénéficient pas automatiquement d'aides publiques !

Qu'elles viennent de l'Etat ou de collectivités locales comme les Régions, les aides à la création d'entreprises sont ciblées pour répondre à des objectifs précis : réinsertion économique de personnes en difficulté, création d'emplois, développement économique d'un territoire, renforcement d'un secteur d'activité...

Elles sont donc accordées en fonction d'un ou plusieurs critères spécifiques tels que la situation du créateur, le nombre d'emplois créés, la nature de l'activité, le montant des investissements ou la localisation de la nouvelle entreprise.

Ce sont les entreprises industrielles ou artisanales de production et les entreprises innovantes, notamment dans les biotechnologies ou l'informatique, qui ont accès à la gamme d'aides la plus large.

Sans prétendre être exhaustive, la liste suivante repère quelques-uns des principaux dispositifs existants.

Préparer la création

- Bourse de jeune diplômé créateur :
Contact : Conseil Régional. Tél. 04 73 31 84 28
eMail : mae@cr-auvergne.fr
- Aide au conseil : pour aider les porteurs de projets à financer l'intervention de consultants extérieurs
Contact : Conseil Régional.
DRIRE Tél. 04 73 34 91 00
eMail : drire-auvergne@industrie.gouv.fr
- Création d'entreprises innovantes : favorise, en amont, le recours à des consultants spécialisés pour préparer le plan d'entreprise et conforter le projet. Dans un second temps, l'entreprise peut bénéficier d'autres soutiens pour la mise au point de son produit ou de son procédé.
Contact : Délégation régionale de l'ANVAR.
Tél. 04 73 93 53 74 - eMail : auver@anvar.fr

Créer l'entreprise

- Aide régionale aux fonds propres : aide financière pour encourager les entreprises en création, en reprise ou en transmission.
- Avance remboursable à l'artisanat
Contact : Conseil Régional.
- Prime d'Aménagement du Territoire : encourage la localisation des entreprises dans les zones prioritaires de l'aménagement du territoire.
Contact : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. Tél. 04 73 19 20 18 - eMail : clermont-fd@adimac.com
- Exonération de taxe professionnelle ou de la taxe foncière sur les propriétés bâties : encourage les entreprises à investir dans les zones du territoire français caractérisées par des handicaps géographiques, économiques et sociaux.
Contact : correspondant " créateurs d'entreprises " de la Direction des services fiscaux

Développer et moderniser

- Prime régionale à l'emploi : favorise les opérations d'extension, de conversion ou de reprise d'activités.
- Plan productique régional : aide les entreprises à se moderniser en investissant dans du matériel productique ou de technologie performante.
- Prime au logiciel industriel : aide les entreprises à faire réaliser les logiciels spécifiques correspondant à leurs besoins particuliers.
Contact : Conseil Régional.
- Prestation technologique réseau : diagnostic les besoins technologiques des PME/PMI puis les met en relation avec les centres de compétences adéquats.
Contact : Conseil Régional et DRIRE
- Fonds de développement des PMI : encourage le développement des PMI en favorisant l'élévation de leur niveau technologique et de leur compétitivité.
- Programme Atout : aide les PMI à maîtriser les nouvelles technologies et à accomplir les mutations qui en découlent.
Contact : DRIRE.

Innovover

- Aide au partenariat technologique européen : permet aux PME/PMI de faire appel à des consultants d'envergure internationale pour monter leur projet de coopération technologique européenne.
- Aide au projet d'innovation : partage avec les PME les risques inhérents au développement d'un produit ou d'un procédé nouveau.
- Aide aux services de l'innovation : faciliter la préparation des projets d'innovation et de développement technologiques en incitant les PME/PMI à recourir à des conseils extérieurs.
- Aide au transfert de technologie : facilite l'acquisition ou la vente de technologies entre entreprises et laboratoires
Contact : Direction régionale de l'ANVAR
- Crédit d'impôt recherche : favorise les opérations de recherche-développement et de normalisation dans les entreprises.
Contact : Délégation régionale à la recherche et à la technologie
Centre local des impôts
- Complément d'aide régionale à l'innovation technologique : aide financière destinée à encourager la création ou le développement d'entreprises présentant un projet à caractère technologique innovant.
Contact : Conseil Régional.
- Fonds régional d'aide au transfert de technologie : favorise le rapprochement et la collaboration des PMI avec les laboratoires de recherche, centres techniques, universités afin d'améliorer la qualité des produits et la compétitivité de l'outil de production.
Contact : DRIRE

Renforcer les compétences internes

- Aide au recrutement de cadre : permet de renforcer durablement la structure d'encadrement des PMI lors d'une étape importante de leur développement.
Contact : DRIRE.
- Convention industrielle de formation par la recherche : permet d'associer l'entreprise avec un diplômé désirant entreprendre un doctorat et un laboratoire universitaire qui encadre la thèse.
Contact : Délégation régionale à la recherche et à la technologie
Tél. 04 73 35 36 07 - eMail : alain.vergne@industrie.gouv.fr
- Convention de Recherche pour les techniciens supérieurs (CORTECHS) : permet d'associer l'entreprise et un technicien supérieur avec un centre de compétences qui assure l'encadrement.
Contact : Pôle technologique CASIMIR.
Tél. 04 73 28 85 25 - eMail : casimir@casimir.org
- Adaptation des salariés aux mutations de l'entreprise : permet d'anticiper, d'accompagner et de développer l'évolution des compétences des salariés des entreprises en situation de mutations industrielles, technologiques ou organisationnelles.
Contact : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

A noter également : le secrétariat d'état à l'industrie vient d'éditer le guide des principales aides aux PMI. Infos sur www.industrie.gouv.fr

ADRESSES UTILES :

Les pépinières industrielles et tertiaires en Auvergne

Allier :

- Pépinière de Moulins - Montbeugny
Vocation : industrielle et tertiaire
Contact : Jean-Pierre DUVERGER - Tél. 04 70 20 98 63
- Centre multimédia - Montluçon
Vocation : technologies de l'information et de la communication
Contact : 04 70 02 80 00
- Pépinière d'entreprises agro-alimentaire de Moulins
Vocation : agro-alimentaire
Contact : Pascal JEAN - Tél. 04 70 46 95 60



Cantal :

- Pépinière d'entreprises " Entreprendre à Aurillac "
Vocation : technologies de l'information et de la communication
Contact : Christian REY - Tél. 04 71 63 88 00



Puy-de-Dôme :

- Pépinière d'entreprises La Pardieu
Vocation : tertiaire
Contact : Dominique LAMIRAND - Tél. 04 73 28 72 72
- Pascalis - La Pardieu
Vocation : Parc et pépinière dédiés aux entreprises TIC
Contact : Frédéric COUREAU - Tél. 04 73 44 56 00
- Créacueil - Châtel Guyon
Vocation : industrielle et tertiaire
Contact : Guy BAYLE - Tél. 04 73 33 74 74
- Créathiers - Thiers
Vocation : industrielle et tertiaire
Contact : Jean-Yves UBERTI - Tél. 04 73 51 70 00
- Biopôle Clermont- Limagne - St Beauzire
Vocation : bio-technologies et bio-industrie
Contact : Hervé PREVOTEAU - Tél. 04 73 64 43 43
- Hôtel d'entreprises du Brézet - Clermont-Fd
Vocation : industrielle
Contact : Dominique LAMIRAND - Tél. 04 73 28 97 00



ANAGALIS

Le sport pour moteur le bien-être pour carburant

Une nouvelle façon de consommer les loisirs pour les entreprises et les écoles, voilà ce que propose ANAGALIS, toute nouvelle entreprise de la filière touristique auvergnate. A sa tête, Denis Rollé et Arnaud Jacquelin, sportifs assidus et jeunes créateurs énergiques.



Denis Rollé et Arnaud Jacquelin se sont rencontrés il y a quelques années sur les bancs de l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), à Clermont-Ferrand. Une même passion pour le sport, l'esprit d'équipe et le travail bien fait les a réunis autour d'un projet d'études. Alors en maîtrise de management du sport, les deux étudiants ont choisi de mettre en œuvre, dans le cadre de leur formation, une action de type entrepreneurial.

Tout au long de l'année scolaire, Arnaud et Denis ont consacré un maximum d'heures à l'élaboration d'un projet ayant pour objet de créer une manière inédite de consommer les loisirs, pour les entreprises et les écoles. Ce projet baptisé **ANAGALIS**, du nom d'une plante présente dans les champs auvergnats, avait pour principal atout son caractère innovant. Pour la première fois dans la région, les dirigeants et les comités d'entreprises, ainsi que les écoles, se voyaient offrir des prestations sportives, ludosportives, touristiques et culturelles, personnalisées et clés en mains.

Personnalisées, car toutes les propositions ont un caractère unique. Elles sont en effet élaborées en fonction non seulement des attentes, mais aussi des besoins de chaque client. Il n'existe aucun produit standard ! Clés en mains, puisque la société prend en charge toutes les contraintes, notamment logistiques, de A à Z. Le seul souci du client étant ainsi de passer un agréable moment au pays des volcans !

Un projet inédit

Le projet **ANAGALIS**, né en maîtrise et poursuivi en DESS, a suscité des réactions si positives (1er et 3ème prix de la filière Management du Sport en 2000 et 2001) que les deux étudiants, sitôt leur DESS en poche, ont décidé de le réaliser. Pour ce faire, Arnaud et Denis ont mobilisé toute leur énergie. «Tous deux d'un caractère plutôt indépendant, nous avons voulu créer cette entreprise, afin de travailler comme nous l'entendions, et surtout en nous faisant plaisir», confient-ils.

Lauréats de la bourse «Jeune diplômé créateur d'entreprise» du Conseil Régional d'Auvergne et désormais exercés en matière de management sportif et de création d'entreprise, les deux sportifs ont associé leurs compétences et se sont installés, grâce à l'aide de l'université Blaise Pascal, sur le site du parc technologique de La Pardieu.

«Ce qui a séduit les professionnels et les institutionnels, c'est le côté novateur de notre création», commente Arnaud. «Le caractère unique de nos prestations confère à notre entreprise un positionnement original. Nous ne subissons pour l'heure aucune concurrence directe», ajoute Denis.

Un rôle d'interface

Afin d'assurer à leurs clients un service irréprochable, les deux jeunes entrepreneurs travaillent uniquement avec des prestataires qualifiés. Les animateurs sportifs et culturels, les éducateurs sportifs diplômés, les prestataires publics et privés d'activités ludosportives, culturelles, touristiques et sportives, tout comme les sous-traitants chargés de l'hébergement, de la restauration et du transport sont ainsi testés au préalable par Denis et Arnaud. «Il nous paraît inconcevable de conseiller telle ou telle activité à nos clients sans avoir auparavant vérifié nous-mêmes sa faisabilité», explique Arnaud. «La qualité de notre prestation en dépend», ajoute Denis. Avant d'être soumises au client, toutes les propositions sont donc passées au crible :

conditions d'accueil des groupes, qualité de la prestation, normes de sécurité, ... Rien n'est laissé au hasard ! En quelques mois, Arnaud et Denis ont ainsi rencontré une bonne centaine de prestataires du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. «L'important pour nous est de se mettre à la place de notre client, afin de lui offrir ensuite ce qu'il y a de mieux par rapport à ses attentes», précisent-ils.

Ainsi, dès qu'ils ont un moment de libre, les deux associés expérimentent là une descente en rafting, ici un saut en parachute, et ailleurs testent un hébergement, ou encore dégustent la cuisine du terroir. «La création d'**ANAGALIS** occupe encore la plupart de notre temps», avouent-ils. Sans compter que les deux jeunes créateurs souhaitent également obtenir une certification (ISO 9001) pour inscrire leur travail dans une démarche qualité.

Contact :

Denis Rollé et Arnaud Jacquelin
Tél. 04 73 28 72 72

INFO PRATIQUE

Bourse jeune diplômé créateur d'entreprise

Pour la huitième année consécutive le Conseil Régional d'Auvergne propose un programme d'accompagnement très complet aux jeunes diplômés désireux de créer une entreprise innovante.

Vous êtes jeune diplômé

- De niveau Bac+2 minimum depuis moins de trois ans
- Dégagé des obligations militaires et de la poursuite de vos études
- Disponible à 100% de votre temps pour votre projet

Vous avez le projet

- De créer une entreprise
- Seul ou à plusieurs
- En innovant sur le plan du produit, du service, de la technologie, du marché...

Contact :



Mission Action Economique
Tél. 04 73 31 84 28
Mail : c.gleyze@cr-auvergne.fr

Mais vous avez besoin, avant de créer, d'approfondir votre projet pendant 6 à 12 mois

Nous pouvons vous apporter un soutien décisif

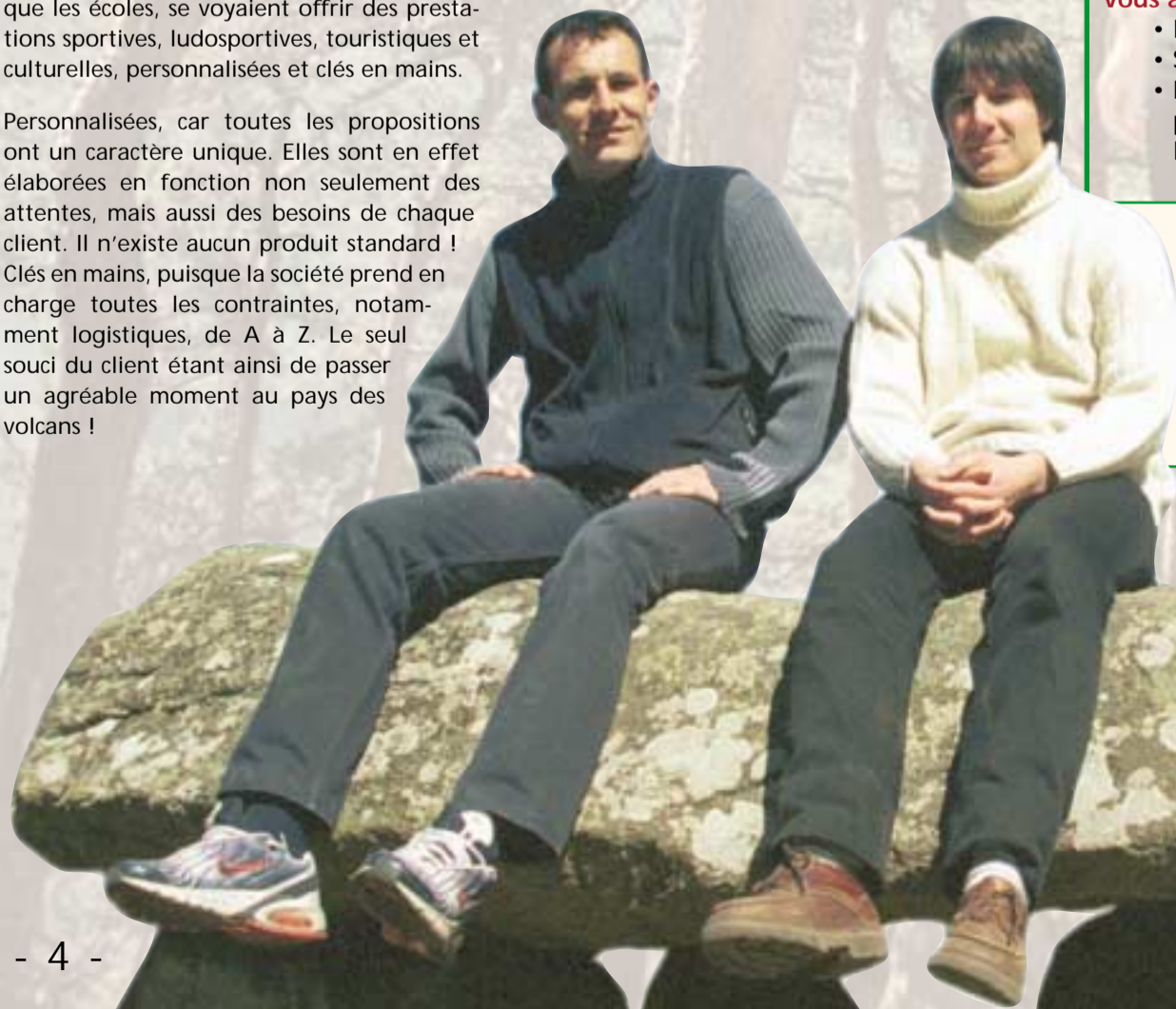
- Une bourse d'un montant de 15 250 € ou 30 500 € si vous êtes plusieurs
- Un accompagnement pendant 10 mois
- Une formation spécifique à la gestion d'entreprise (par l'institut de la PME)

Démarche

1) Retirer un dossier de candidature auprès de la Mission action économique du Conseil Régional d'Auvergne Centre Villars, 5 av. de Villars, 63400 Chamalières

2) Renvoyer le dossier complété, à tout moment de l'année au : Conseil Régional d'Auvergne 13-15 av. de Fontmaure BP 60 63402 Chamalières cedex

3) Soutenir son projet devant un jury de professionnels, qui se réunit plusieurs fois par an.



Pour promouvoir la scène indépendante

A l'heure où les aventuriers de l'Internet connaissent de nombreuses déconvenues, il est une entreprise, NEOLAB, qui sort son épingle du jeu. A son bord, cinq jeunes gens passionnés de musique et de multimédia.

Les têtes pensantes du projet NEOLAB se connaissent depuis longtemps. Yannick Sauvignet, titulaire d'un MBA en e-management, Pierre Bussière, lauréat d'une maîtrise communication et Cyril Ducottet, également diplômé en communication, se sont rencontrés au lycée à Saint-Etienne. Là, leur passion commune pour la musique les a amenés à fonder un groupe, MEDIUM.

En 1999, les trois amis ont eu l'idée, pour ne pas se quitter et continuer à partager leur passion, de mettre en œuvre un projet mêlant leur penchant pour la musique et les compétences acquises lors de leurs formations respectives. «En tant qu'artistes de la scène indépendante, nous avons eu tout le temps de remarquer qu'aucun outil n'existait pour mettre en avant la créativité des musiciens de ce milieu. L'idée de NEOLAB nous est venue pour pallier ce manque», se souvient Yannick Sauvignet.

C'est ainsi qu'est né le projet «neolabmusic.com», portail interactif de l'univers musical. En intégrant l'audiovisuel à l'Internet, les trois amis ambitionnaient de créer la première web TV musicale. Sur cette base, une bourse de jeunes créateurs obtenue en avril 2000 allait leur permettre d'acheter le matériel indispensable et de faire mûrir leur projet.

Pendant un an, les rôles au sein de la future société se sont naturellement répartis, en fonction des compétences de chacun. Yannick Sauvignet s'est dirigé vers la partie administrative et financière et Pierre Bussière vers la création du contenu. Ce der-

nier s'est donc occupé de la réalisation de reportages audiovisuels et de la «captation» (enregistrement) lors des concerts. Quant à Cyril Ducottet, il s'est chargé du développement du futur site Internet.

C'est au cours de cette phase de réflexion que deux autres personnes ont intégré le projet : Camille Garnier, actuel responsable commercial et Bertrand Morel, chargé des relations publiques.

Plusieurs cordes à leur arc

C'est en 2001 que la société a vu le jour, après qu'un groupement de "business angels" de la Loire eut décidé d'apporter non seulement son soutien financier à la structure, mais aussi ses compétences juridiques. «A cette époque, le marché de la publicité sur Internet était en récession. Nous avons donc décidé de poursuivre le développement de la web TV, sans chercher la rentabilité, tout en nous consacrant aux prestations multimédia pour assurer l'apport financier», confie Yannick Sauvignet.

Tout en continuant à développer le concept NEOLAB, les jeunes créateurs ont prospecté de nombreux organismes à visée culturelle, afin de réaliser des captations et des montages audiovisuels. Ces derniers ont notamment permis la retransmission, sur Internet, d'événements. NEOLAB a désormais deux activités

distinctes et deux sites Internet : «neolabmusic.com» et «neolabproductions.com».

«neolabmusic.com» constitue le cœur de notre projet, précise Yannick Sauvignet. Le travail sur la musique indépendante, avec la promotion d'artistes authentiques, reste notre passion.

Passion partagée par de nombreux internautes : près de 1.000 visiteurs se rendent en effet chaque jour sur le site.

Pour l'avenir, NEOLAB prévoit de nouveaux apports, notamment celui du court-métrage et surtout du film d'animation. De plus, la société cherche à étendre les partenariats avec les radios associatives régionales. «Nous travaillons déjà avec «Couleur 3», radio associative lyonnaise. Une demi-heure par semaine, nous retransmettons du live sur son antenne. Comme il nous arrive d'enregistrer à la Coopérative de Mai, il serait intéressant de trouver des partenaires sur Clermont-Ferrand», expose-t-il.



FICHE FORMATION

Programme de formation unique et novateur dédié à la création d'entreprises de technologies innovantes

L'institut de la PME, qui forme et accompagne depuis plus de 6 ans les créateurs et repreneurs d'entreprise confirme aujourd'hui son savoir faire en développant un programme de formation novateur en faveur de la création d'entreprises de technologies innovantes.

En proposant cette "école de la start-up", l'Institut de la PME, créé à l'origine par le groupe SOFIMAC, s'adresse aux porteurs de projets et aux entrepreneurs récemment engagés. Il souhaite leur apporter des conseils méthodologiques et les connaissances indispensables à la maturation et à la mise en œuvre d'une entreprise technologique.

Développé en complémentarité des dispositifs d'accompagnement régionaux (université, incubateur, pépinières, plate-forme d'initiative locale, fond de pré-amorçage et d'amorçage...) ce programme de sensibilisation veut renforcer l'offre d'appui et d'accompagnement existante. Si l'ingénierie de l'innovation et la réflexion stratégique seront appréhendées, l'accent sera plus particulièrement mis sur la protection intellectuelle, les modèles de développement, l'ingénierie financière, la levée de capitaux et la pratique de réseaux d'affaires.

Public : scientifiques, étudiants en fin de cycle, diplômés et chercheurs ayant imaginé ou découvert des solutions, des produits ou des services innovants sans oser envisager une exploitation commerciale.

Secteurs : biosciences, technologies de l'information et de la communication, mécanique avancée, matériaux et procédés nouveaux, services innovants...

Contact : Institut de la PME – Tél. 04 73 74 57 50

f.baliteau@institutdelapme.fr

FICHE CRÉATION



Mon projet en ligne sur apce.com

Quelle bonne idée que celle de l'Agence Pour la Création d'Entreprise sur la nouvelle version de son site ! En effet, depuis quelque temps, tous les créateurs peuvent créer leur projet directement en ligne sur le site et télécharger les documents types pour constituer leur dossier. Toutes les étapes sont minutieusement détaillées et une mallette virtuelle personnalisée peut être constituée tout au long de la démarche de création. Tous les volets d'un plan d'affaires complet sont proposés (avec calculs automatiques !) : présentation du créateur, idée, produit, clients, chiffre d'affaires prévisionnel, moyens, tableau des investissements, plan de financement initial, compte de résultat, besoin en fonds de roulement, plan de financement à 3 ans, plan de trésorerie et statut juridique.

On peut également tester ses connaissances sur la création d'entreprise, choisir son statut, lister les formalités administratives et réaliser un planning précis de sa création.

Quand l'entreprise s'invite à l'école

Qui a dit que l'enseignement était trop théorique ? Certainement pas les juniors entreprises qui fleurissent dans les lycées de la région ou encore moins la lycée-entreprise d'Ambert, expérience unique en Auvergne. Des profs qui s'investissent, des élèves motivés, de l'imagination et une bonne dose d'enthousiasme : voilà leur recette pour enseigner autrement et faire entrer les valeurs de l'entreprise dans les salles de cours. On y gagne en respect, en plaisir et en qualité. Et si on s'inspirait de leurs expériences ?

ACTICOM, des étudiants qui se bougent

Acticom est la junior entreprise des BTS du lycée Sidoine Apollinaire. Association d'étudiants créée en 1992, elle leur permet de mettre en pratique les connaissances acquises tout au long de leur formation. Toutes les classes de BTS du lycée en sont membres mais la junior entreprise est gérée par une équipe restreinte encadré par 6 professeurs. Prospection, gestion, actions... les jeunes étudiants sont en situation réelle et ils aiment ça !

En première année de BTS, Benjamin, Richard, Adeline et Nathalie sont les maîtres d'œuvre de l'étude de lectorat de D'Clic (voir résultats page 8). Tout d'abord consultés par appel d'offre, comme une véritable entreprise, ils ont dû concevoir le projet, proposer une méthodologie d'étude et un budget. Et bien sûr, le défendre devant le client avant de remporter la consultation. Ensuite, il a fallu construire un questionnaire, l'administrer, traiter les résultats, en tirer des conclusions pertinentes. «On a travaillé après les cours et même le week-end car on devait respecter les délais» fait remarquer Richard. Et oui, car la vie d'une junior entreprise ressemble étrangement à celle d'une entreprise «classique» avec, en supplément, les heures de cours et le travail personnel. A l'intérieur du lycée, l'association est autonome et dispose de son propre local

équipé de moyens logistiques modernes, qui s'anime en dehors des heures de cours. C'est le cœur de l'entreprise, le lieu de rencontre et de travail des étudiants-entrepreneurs.

«Obligatoire dans la scolarité, Acticom a pour but de mettre les étudiants en situation réelle mais elle leur permet également de financer leurs études» précise Marc Belain, un des professeurs qui encadrent et soutiennent les élèves. Etudes de marché, lancement de produits, organisation d'événements, conception de documents publicitaires... la liste de leurs prestations est tout aussi importante que celle de leurs références.. Dernièrement, ils ont organisé une journée théâtre, le carnaval de Riom, un défilé de mode ou encore mené une étude de satisfaction de clientèle pour un commerce clermontois. Mais



Saisie des données et analyse



Entretien qualitatif pour D'Clic

Acticom n'est pas qu'une entreprise de services puisqu'elle a également développé son propre «produit». Destiné à l'ensemble des BTS de France, un planning d'examen spécifique à ce diplôme a été conçu par les étudiants. Ensuite, ils ont mis en place un plan de prospection, une stratégie de communication (publicité, mailings...) et enfin des actions de vente. Et ça marche !

A l'examen final, les étudiants doivent présenter 3 actions concrètes dont une sera choisie par le jury. Ils devront alors l'expliquer et la défendre avec pour objectif de convaincre de leurs capacités à entreprendre et à gérer une action commerciale.

«Cela nous apprend à travailler en équipe et à gérer notre temps» témoigne Adeline. Indispensable pour les futurs professionnels commerciaux qu'ils sont. D'ailleurs, certains d'entre eux ont déjà envie de créer leur propre entreprise. Benjamin, avoue avoir une idée mais préfère, dans un premier temps, poursuivre ses études. On sent chez eux une envie de bien faire, une envie de s'investir et de se faire plaisir dans leur travail. Une exigence qui leur servira certainement dans leur futur métier.

INFO PRATIQUE

Comment fonctionne une junior entreprise ?

Il existe de nombreuses " juniors " en Auvergne. Association d'étudiants ou structure juridique proche de celle d'une entreprise (mais avec des charges sociales moindres) elles ont toutes un point commun : elles sont à but non lucratif. C'est pourquoi, les juniors entreprises proposent leurs services mais n'ont pas le droit d'avoir une véritable démarche commerciale. Autre particularité, leurs domaines de compétences sont fortement liés au type d'enseignement suivi par les étudiants. La junior de l'ESC Clermont ou celle du CUST n'ont, évidemment pas, les mêmes prestations. L'objectif de l'ensemble des juniors est à la fois de permettre aux étudiants de traiter des problèmes concrets mais également de compléter leur formation. En effet, à l'exemple de Segma (ESC Clermont) beaucoup de juniors ont une équipe de direction très performante qui a également pour mission de piloter et de former les étudiants intervenants. D'ailleurs, le label " Junior-Entreprise ", attribué par la Confédération Nationale des Juniors Entreprises est très strict. Chaque année, un audit contrôle la qualité des prestations et décide ou non de maintenir le label. La CNJE offre également aux Juniors labellisées des formations thématiques plusieurs fois par an permettant aux étudiants d'approfondir un sujet de leur choix. Chaque junior est libre d'organiser sa structure comme elle l'entend et bénéficie d'un suivi professoral plus ou moins important. Dans tous les cas, les professeurs sollicités n'hésitent jamais à apporter qui un conseil, qui un soutien technique.

L'avantage principal des juniors entreprises est leur coût de prestations moins élevé. En contrepartie, les délais d'intervention sont parfois plus longs car les étudiants mènent leurs études en parallèle. Toutefois, elles sont toutes très attachées à la qualité de leur travail, depuis la proposition d'intervention jusqu'au rapport final. Un étudiant est l'interlocuteur désigné de l'entreprise commanditaire et, à ce titre, assume la responsabilité de la mission.

Egalement attentives à la réactivité et à la disponibilité de leurs étudiants, les juniors entreprises sont des prestataires performants qu'il ne faut pas hésiter à consulter.

Contacts :

CNJE

• Tél. 01 43 70 26 56
site : cnje.org

ESC Clermont-Fd

• **Segma** - marketing, audit, communication
Tél. 04 73 92 09 81
site : segma-je.com

Cust Etudes et Développement

• Biologie, chimie, électricité, physique, informatique
Tél. 04 73 40 77 83

BTS Action Commerciale

- **GESCO** - Lycée Jean Monnet (03 Yzeure)
Tél. 04 70 20 93 72
- **ATAC** - Lycée Jean Monnet (15 Aurillac)
Tél. 04 71 45 49 23
- **TSC** - Lycée A.-M. Martel (43 Le Puy-en-Velay)
Tél. 04 71 05 46 66
- **ACSA** - Institution St Alyre (63 Clermont-Ferrand)
Tél. 04 73 31 70 42
- **Acticom** - Lycée Sidoine Apollinaire (63 Clermont-Ferrand)
Tél. 04 73 90 10 06

Geoffrey Mardini, premier président d'Acticom, aujourd'hui gérant d'Eurodyl.

Premier président de la junior entreprise Acticom, Geoffrey Mardini a créé sa propre entreprise à 24 ans, après 2 ans d'expérience dans un grand groupe agro-alimentaire. Eurodyl est spécialisée dans la vente de produits pour les bureaux d'études (matériel et consommables informatiques). «J'ai été président d'Acticom car j'ai toujours aimé prendre des responsabilités. La junior entreprise m'a permis de gérer une équipe et de négocier des marchés. A l'époque, nous avons décroché une étude très importante pour un fabricant de bureautique et tous les élèves s'étaient mobilisés autour de ce projet. Le rôle des professeurs est également primordial et je remercie encore Marc Belain pour son savoir-faire pédagogique, il m'a transmis la fibre commerciale ! La création d'entreprise était un projet personnel depuis longtemps et je pense que le plus important pour réussir est d'avoir une idée précise de ce que l'on souhaite proposer comme services ou produits et de s'y tenir. Il est aussi indispensable, pour une activité de commerce, d'avoir un capital de départ afin de travailler sereinement».

Eurodyl

La «lycée-entreprise», une expérience originale en Auvergne

Il se passe de drôles de choses au lycée Blaise Pascal à Ambert. Depuis deux ans, des professeurs s'investissent dans un travail pédagogique différent, des élèves se passionnent pour la création d'entreprises et ensemble ils forment une équipe au service de la lycée-entreprise. Structurée comme une véritable société, cette dernière produit, commercialise et communique. Une démarche innovante et pertinente à découvrir d'urgence !

Paule Terras est une passionnée ça ne fait aucun doute. Professeur au lycée Blaise Pascal à Ambert, elle réussit à mobiliser toute une équipe de professeurs et d'élèves dans une initiative pas courante. Inspirée de l'expérience du lycée de Presles dans l'Allier, la première «lycée-entreprise» du lycée Blaise Pascal d'Ambert a vu le jour en 2001. Elle est soutenue par la mission générale d'insertion avec une subvention spécifique dans le cadre des Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel (PPCP). La «lycée-entreprise Blaise Pascal» est une association à finalité pédagogique déclarée au journal officiel et titulaire d'un compte bancaire. Sa vocation est de promouvoir la création de «lycées entreprises», structures fictives gérées par les élèves. C'est ainsi que la SA «plato-from» a vu le jour en 2001.

Elle réunit 2 classes, les terminales BEP Bois et les premières Baccalauréat professionnel de comptabilité. Chacune avec des compétences différentes mais complémentaires. Ensemble, elles décident de s'investir dans l'événement «les Fourmofolies», biennale des fromages qui se déroule à Ambert.

Et l'aventure commence

Car les élèves doivent tout créer, structure juridique, nom, produit, logo, slogan et plan d'action commerciale. Et l'imagination ne leur manque pas ! un exemple ? la structure choisie est une SA et les élèves décident de vendre des actions au prix de 25 francs l'une. Familles, amis, institutionnels sont sollicités pour participer. En fin d'année, ils récupéreront leurs dividendes à hauteur de 25 centimes par action. Un autre exemple ? le produit choisi est un plateau à fromage représentant la mairie ronde d'Ambert. Or, côté fabrication un petit problème se pose pour cintrer le bois. Qu'à cela ne tienne, ils inventent une machine «infernale» (avec une cocotte minute) qui fera tout aussi bien l'affaire...Inutile de préciser qu'une étude de marché est menée dans les règles de l'art, que le bureau d'étude réalise des plans extrêmement précis et que le plan mercatique n'oublie aucun moyen. Une équipe de direction a été nommée, directrice administrative et directeur technique, et les élèves travaillent en petits groupes. Des réunions générales ponctuelles permettent de prendre les décisions. C'est ainsi qu'ils

occuperont un stand lors des Fourmofolies et vendront une cinquantaine d'exemplaires de leur plateau à fromage. En fin d'année, chaque élève reçoit un certificat de travail avec la possibilité de mentionner cette expérience dans son CV. La démarche est décidément bien pensée.

En 2001/2002, c'est la SARL Ambert S'cool Services qui a pris le relais. Toujours

constituée des 2 classes, auxquelles s'est joint la terminale Bac Professionnel Comptabilité, elle propose ses services en menuiserie et gestion administrative. 4 clients ont déjà répondu présents dont le Moulin de la Faye pour lequel les élèves vont effectuer des travaux de restauration mais également traduire en anglais le site internet ou encore constituer une documentation historique sur les moulins.



Fabrication «en série» des plateaux à fromage

«Cette démarche pédagogique est vraiment intéressante car elle implique toutes les disciplines ; par exemple les élèves ont créé une chanson avec leur professeur de français ; et elle permet d'améliorer les relations entre les professeurs et les élèves. Nous avons désormais avec eux des relations professionnelles et le jour où nous devons faire un cours classique, ils réclament le projet ! Ils y sont très attachés car c'est concret et cela leur permet d'acquérir des gestes professionnels». On l'avait bien compris Madame le Professeur !

Concours «Jeunes créez en Auvergne»

2001-2002 : 14 projets en compétition

Ils ne sont pas enfermés dans un loft mais simplement en réunion de travail.

Ça phosphore dur dans les collèges et les lycées auvergnats qui participent à la dixième édition du concours «Jeunes créez en Auvergne». 14 projets se présenteront le 19 juin 2002 à la grande finale. Sans tout dévoiler nous vous présentons, en avant première, la nature des projets.

3 classes de troisième du collège Notre-Dame-des-Victoires à St Pourçain sur Sioule, emmenées par leur professeur Jean-Michel Faure, développent chacune un projet :

- " Dogs and cats " : gamme de produits et soins pour des animaux domestiques.
- " Bricolage et réparation de mobylettes " : les personnes peuvent bricoler et réparer eux-mêmes ou le faire faire.
- " Sono Good " : organisation d'animations à thèmes pour les collectivités, les associations et les particuliers.

Le lycée de Presles à Cusset est également en compétition avec la seconde 12 de Mohammed-Salah Abaidi séparée en 2 groupes et la troisième de Mohamed Stitou.

- " Gondallier " : promenade en gondole sur l'Allier.
- " Télé livraison " : commandez tout ce que vous voulez par le moyen qui vous convient (téléphone, portable, Internet...) et vous serez livré à domicile.
- " Asblock " : support bouteille.

Rosignol et Salomon n'ont qu'à bien se tenir !

Une troisième du collège Louis Pasteur à Chaudes Aigues s'est également lancée dans l'aventure avec Rodolphe Mathieu à sa tête.

- " Grippliss " : entreprise de production de fixations de snowboard avec ajustement rapide, flammage et coques interchangeables.

Heu...moi je préfère le faire faire !

Le lycée et collège Gerbert Saint Joseph à Aurillac est représenté par la seconde d'Alain Barande et la troisième de Suzanne Thomas :

- " Musée du Parapluie " : création d'un musée du parapluie dans la capitale mondiale de cet accessoire
- " Lami " : lave main intégré à la réserve d'eau des toilettes classiques.

La Haute Loire est aussi dans la course avec la seconde de Pascal Marchais du lycée Jean Monnet au Puy-en-Velay.

- " Vidéo City " : entreprise de communication. On en saura pas plus pour l'instant...

Enfin, le Puy-de-Dôme est représenté par 3 collèges. La troisième de Guillaume Diet du collège Albert Camus à Clermont-Fd :

- " Maquettes de bâtiments " : fabrication et commercialisation de maquettes de bâtiments pour mieux visualiser les projets.

La troisième d'Isabelle Martel du collège du Sacré Cœur de Lezoux :

- " la cité des potiers " : animation autour d'un savoir-faire traditionnel de Lezoux.

La troisième de Colette Rouby du collège de Cournon :

- " Orbiclip " : porte copie clip se positionnant sur le moniteur d'un poste informatique.

Ça devrait être obligatoire...

Enfin, un bureau bien rangé !

Une vraie bonne idée !

Contacts :

Mission Régionale pour la Création d'Entreprises
43, rue de Wailly
63000 Clermont-Fd
Secrétariat :
Nadine TRICOT
Tél : 04 73 34 84 80

Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand
Division de la prospective, de l'organisation de la vie scolaire
3, av. Vercingétorix
63033 Clermont-Fd, Cedex 1
Contact :
M. Claude GOUILLART

Une crème de jour pour chien ?

Une rave-party à la mairie ?

Adieu Venise...

Vive le 3ème millénaire !

Une invention originale ?

Lecteurs de D'Clic, qui êtes-vous ?

Qui êtes vous lecteurs de D'Clic ? Pourquoi lisez-vous le journal et qu'en attendez vous ? Quelles sont les changements ou améliorations que vous souhaiteriez pour répondre encore plus précisément à vos besoins en matière de création d'entreprise ? Après 2 ans d'existence, D'Clic a décidé de se poser les bonnes questions.



Une méthodologie en 2 phases

Confiée à la Junior Entreprise Acticom, l'étude de lectorat de votre journal se déroule en deux phases. Une phase quantitative, basée sur 400 questionnaires a permis de dégager les premiers résultats concernant la notoriété, le taux de lecture, l'opinion des lecteurs sur la qualité des informations, le contenu et la présentation du journal.

La seconde, actuellement en cours, est basée sur des entretiens qualitatifs et va permettre d'approfondir l'opinion des lecteurs.

Une analyse plus fine des résultats nous apprend également que :

- 40% de ceux qui ont déjà parcouru au moins une fois D'Clic se souviennent du titre du journal.
- La majorité des lecteurs a entre 17 et 22 ans.
- Le meilleur taux de lecture est réalisé par les étudiants scientifiques.

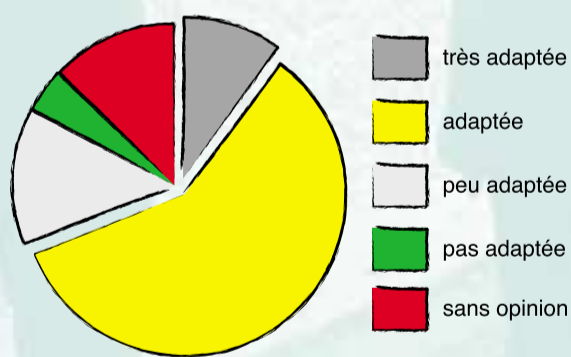
- 36% d'entre vous ont 20 ans et plus
- Vous êtes 86% à fréquenter un établissement public...
...et 71% à être dans l'enseignement secondaire
- 15% d'entre vous ont un projet de création d'entreprise (à plus ou moins long terme)
- Parmi les porteurs de projets, 54% sont actuellement dans l'enseignement technique

Combien d'entre vous ont lu D'Clic ?



Des préconisations sur l'évolution de la forme et du contenu de D'Clic seront également proposées en fin d'étude. Nous vous présentons ici les résultats de la première phase.

Comment trouvez-vous la présentation de D'Clic ?



- Plus vous lisez régulièrement et complètement D'Clic, plus vous trouvez sa présentation adaptée à vos besoins.
- 72,3% des lecteurs jugent les informations sur la création complètes et intéressantes.
- Parmi les lecteurs qui ont un projet de création d'entreprise 69,6% trouvent les informations bien adaptées et indispensables et 69,5% jugent les informations complètes et intéressantes.

Lecteurs de D'Clic, êtes-vous de futurs créateurs d'entreprises ?

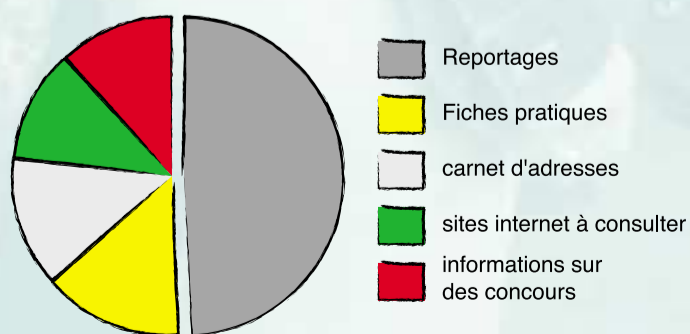


Même si D'Clic enregistre des résultats plutôt positifs, quelques points restent encore à améliorer et notamment :

- La distribution du journal n'est encore pas entièrement satisfaisante. 32 % des jeunes interrogés ignoraient l'existence de D'Clic.
- Même si D'Clic est le seul journal en Auvergne qui parle de création d'entreprise par et pour les jeunes, 2 numéros par an c'est peu pour maintenir l'intérêt et fidéliser les lecteurs.
- il est souhaité encore plus d'exemples de créations réalisées par des jeunes de tous niveaux d'études, dans tous les secteurs d'activité.

Voilà pour les premières conclusions de l'étude. Dans le prochain numéro, nous vous présenterons les résultats de la seconde phase ainsi que les principales améliorations décidées.

Vos rubriques préférées :



Les informations données par D'Clic sur la création d'entreprises sont :

